

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

AMENDEMENT

N ° AC15

présenté par

M. Girardin, Mme Verdier-Jouclas, M. Templier, M. Zulesi, Mme Gipson, Mme Degois,
M. Benoit, Mme Chapelier, Mme Provendier, Mme Krimi, Mme Josso, M. Kokouendo,
Mme Bureau-Bonnard, M. Leclabart, M. Masségli, Mme Charrière, M. Haury, Mme Brulebois,
M. Batut, Mme Jacqueline Maquet, Mme Robert, M. Bouyx, M. Mazars et M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.